



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 février 2020 au 247, rue Principale à Sainte-Monique, à 19 h 30.

Sont présents :

Madame Nathalie Chapdelaine	conseillère siège numéro 2
Madame Sylvie Laplante	conseillère siège numéro 3
Monsieur Claude Lemire	conseiller siège numéro 5
Monsieur Michel Veilleux	conseiller siège numéro 4
Monsieur Gilles Montembeault	conseiller siège numéro 6

Sont absents :

Madame Denise Gendron	mairesse
Monsieur Vernhar Gervais-Beaulac	conseiller siège numéro 1

Assiste également à la séance, madame Sylvie Charbonneau, adjointe et secrétaire-trésorière par intérim.

Tous les membres présents forment quorum sous la présidence du maire suppléant monsieur Claude Lemire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue du maire suppléant.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-02-25

Le maire suppléant rappelle que tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour au moins 72 heures à l'avance. Ils déclarent l'avoir lu. Après l'ajout de trois points à la section voirie, deux points à la correspondance, un point aux affaires nouvelles et un point au varia, sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par monsieur Michel Veilleux il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 13-01-2020

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24-01-2020

5- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28-01-2020

Les conseillers, n'ayant pas tous reçus les procès-verbaux, ceux-ci seront adoptés à une séance ultérieure.



No de résolution
ou annotation

6- COMPTES DU MOIS

RÉSOLUTION 2020-02-26

Après la lecture détaillée des comptes du mois, sur proposition de monsieur Michel Veilleux et appuyé par madame Nathalie Chapdelaine, il est résolu que les comptes du mois soient adoptés.

ADOPTÉE

7- PAROLE AUX CITOYENS

Aucun citoyen n'est présent dans la salle.

8- VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

RÉSOLUTION 2020-02-27

8.1 RÉSOLUTION POUR LE PROJET FIMEAU - DEMANDE MODIFIÉE

Sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par madame Sylvie Laplante, il est résolu que le dépôt de la demande FIMEAU modifiée soit adoptée.

ADOPTÉE

8.2 PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU DÉBARCADAIRE ET DU STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL

RÉSOLUTION 2020-02-28

Suite à la rencontre avec Monsieur Mathieu Bergeron, ingénieur de la Commission scolaire la Riveraine, et à la réponse des demandes faites par la Municipalité pour modifier quelques aspects du projet afin de créer des zones végétalisées, sur proposition de madame Sylvie Laplante et appuyé par madame Nathalie Chapdelaine, il est résolu que les plans modifiés soient adoptés.

ADOPTÉE

8.3 ÉTUDE DE SOL POUR INSTALLATIONS SEPTIQUES.

RÉSOLUTION 2020-02-29

À la demande d'un citoyen, le conseil étudie la possibilité de poursuivre le programme de financement des études de sol pour les installations septiques. Suite à la lecture du règlement 05-2013, il semble que le montant initial de 160,000\$ du règlement d'emprunt n'a pas été encore totalement utilisé. Il reste encore 90,000 pour effectuer les études de sol.



No de résolution
ou annotation

Sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par madame Sylvie Laplante le programme peut se poursuivre jusqu'à épuisement des fonds disponibles du règlement d'emprunt 05-2013.

ADOPTÉE

8.4 RÉDDITION COMPTES PROJET D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

RÉSOLUTION 2020-02-30

Sur proposition de madame Sylvie Laplante et appuyé par monsieur Gilles Montembeault, il est résolu que la reddition de compte pour le projet d'aide à la voirie locale 2019 soit adoptée.

ADOPTÉE

9- LÉGAL

9.1 ADOPTION RÈGLEMENT 02-2020 – TRAITEMENT DES ÉLUS

RÉSOLUTION 2020-02-31

Sur proposition de monsieur Michel Veilleux et appuyé par monsieur Gilles Montembeault, il est résolu que le règlement 02-2020 sur le traitement des élus soit adopté.

ADOPTÉE

9.2 ADOPTION RÈGLEMENT 03-2020 - TAXATION 2020

RÉSOLUTION 2020-02-32

Sur proposition de Madame Nathalie Chapdelaine et appuyé par madame Sylvie Laplante, il est résolu que le règlement 03-2020 sur la taxation soit adopté.

ADOPTÉE

10- ADMINISTRATION

10.1 DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE

RÉSOLUTION 2020-02-33

Sur proposition de monsieur Michel Veilleux et appuyé par monsieur Gilles Montembeault, il est résolu que la déclaration des intérêts pécuniers soit adoptée.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

10. 2 SERRURE DE LA PORTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

RÉSOLUTION 2020-02-34

Suite au bris de la clé dans la serrure de la porte de la bibliothèque, au danger que cela représente et aux demandes des assurances pour la sécurité, il est proposé par madame Sylvie Laplante et appuyé par madame Nathalie Chapdelaine de faire installer une barre panique sur la porte de la bibliothèque quand le budget le permettra.

ADOPTÉE

11. RESSOURCES HUMAINES

11.1 DÉPART ÉVENTUEL ET REMPLACEMENT DE L'ADJOINTE

Madame Sylvie Charbonneau discute de son départ éventuel prévu à l'arrivée du prochain directeur général. Le conseil mandate Charbonneau pour contacter la firme Concordia comme convenu par résolution en janvier 2020, et entamer les démarches d'embauche du futur DG.

12. SÉCURITÉ CIVILE

12.1 SHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE (Régie des incendies)

RÉSOLUTION 2020-02-35

Suite au dépôt du schéma de couverture de risques, sur proposition de madame Nathalie Chapdelaine et appuyé par monsieur Gilles Montembeault, il est résolu que le schéma de couverture de risques de la Régie des incendies soit adopté.

ADOPTÉE

13. CORRESPONDANCE

- Nous avons reçu une demande de diffusion concernant le casque interactif disponible à la bibliothèque. Madame Sylvie Laplante explique ce qu'est cet outil et quelles sont les possibilités de cet outil.
- Nous avons reçu une demande d'adhésion de Grobec. Cependant la Municipalité est membre de Copernic, un organisme du même ordre qui est présente sur notre territoire.



No de résolution
ou annotation

14. AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION 2020-02-36

Sogetel se fait pressant concernant la signature de l'entente pour passer la fibre optique sur notre territoire. Certaines conditions concernant le contournement des ponceaux et les risques qui s'y rattachent ont été ajoutées à l'entente.

De plus, une demande pour amener la fibre aux installations municipales (garage, station et préau) est faite. Cependant, les conseillers demandent d'ajouter de façon formelle, le nom des rues et des rangs de la Municipalité qui auront la fibre avant la fin 2021.

Il est proposé par monsieur Michel Veilleux et appuyé par madame Sylvie Laplante que la Municipalité accepte de faire passer la fibre optique sur son territoire à la condition que Sogetel respecte et signe l'acceptation des conditions mentionnées.

ADOPTÉE

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent dans la salle.

16. VARIA

Monsieur Michel Veilleux apporte le point la modification des sites de dépôts des matériaux secs et résidus verts pour l'été 2020. Cette question ne fait pas l'unanimité.

17. LÉVÉE DE LA SÉANCE

Madame Sylvie Laplante propose la levée de la séance à 21 h 05.

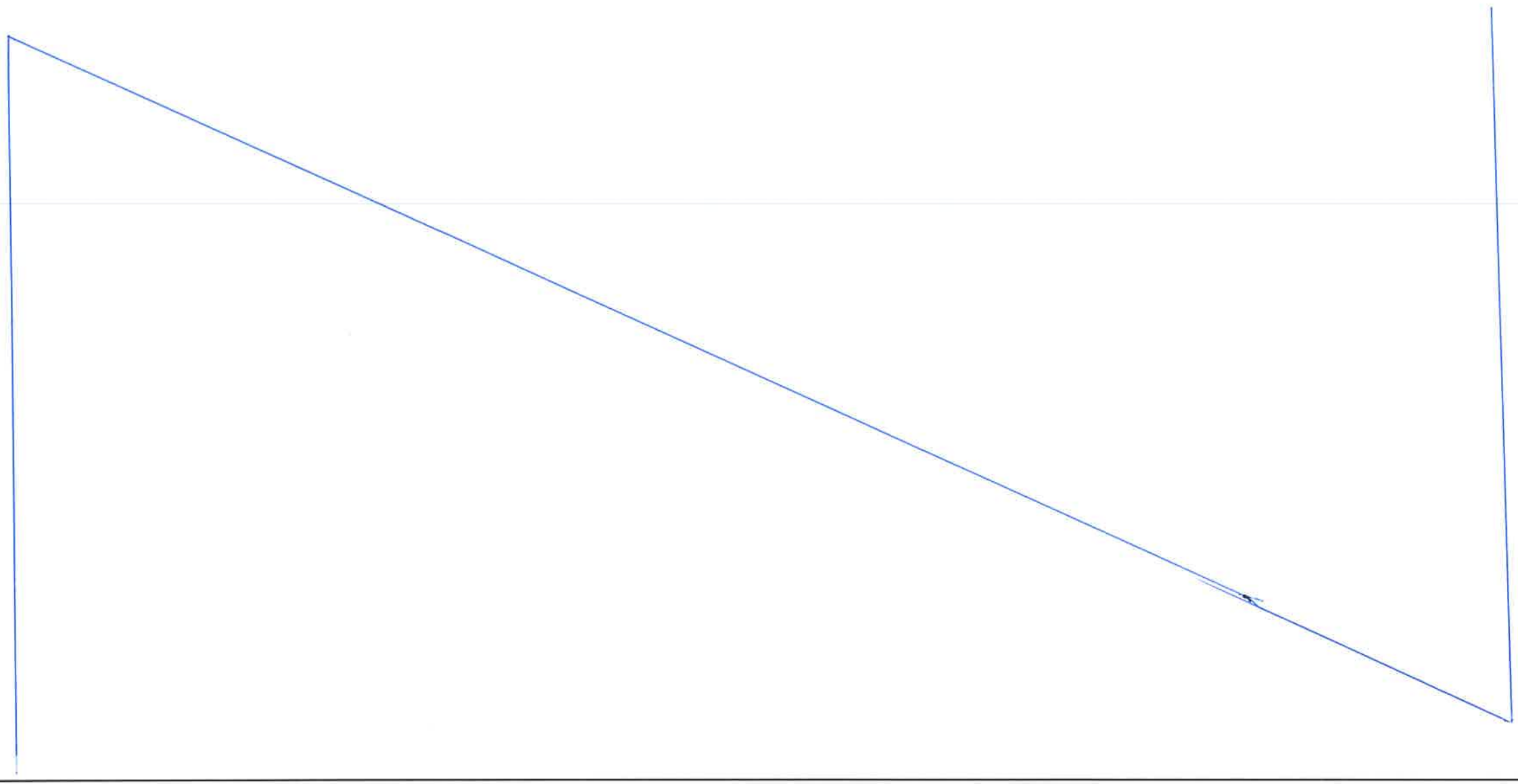
Le maire suppléant est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Par sa signature, le maire suppléant scelle et exécute toutes et chacune des résolutions et règlements inscrits dans le présent procès-verbal.

Claude Lemire

Claude Lemire
Maire suppléant

Sylvie Charbonneau adjointe,
Secrétaire-trésorière par intérim



No de résolution
ou annotation